

ABONNEMENT.

Saumur :  
 En un an . . . . . 30 fr.  
 six mois . . . . . 16  
 trois mois . . . . . 9  
 Poste :  
 En un an . . . . . 35 fr.  
 six mois . . . . . 18  
 trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Juillet 1883.

BULLETIN

Nous allons étudier, amis lecteurs, si vous le voulez bien, avec impartialité et sans parti pris, la situation où se trouve la France au point de vue de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

Qu'était la France, il y a dix ans ? Qu'est-elle aujourd'hui ? A qui revient l'honneur de sa prospérité ? A qui incombent ses souffrances ?

Les souffrances de l'agriculture doivent être attribuées à deux causes : l'une est inhérente à la nature humaine ; l'autre émane des fautes du gouvernement.

Des parents plus orgueilleux que prudents, des enfants sans expérience, tournent leurs regards ou précipitent leurs pas vers les grandes villes, comme les papillons vers la lumière, et de même que les papillons se brûlent aux flammes trompeuses, les paysans ne rencontrent le plus souvent dans les villes que difficultés, qu'obstacles insurmontables qui mènent à la misère.

Et ce qu'il y a de plus funeste dans cette aberration des habitants des campagnes qui se pressent inconsciemment dans les villes, c'est que la culture souffre de la pénurie des bras qui deviennent d'autant plus chers qu'ils sont rares. De là l'impuissance où se trouvent les grands propriétaires du Midi d'obtenir d'honnêtes rémunérations par la culture de leurs terres ; de là souffrances partout : dans les villes où il y a pléthore de bras, dans les campagnes où ils font défaut.

Mais à côté de ces illusions si fâcheuses, si funestes de la nature, il est bien d'autres causes des souffrances qui ne doivent et ne peuvent être attribuées qu'au gouvernement.

N'avons-nous pas vu, comme ministre de

l'agriculture, M. Tirard qui confondait le blé avec le maïs ! Comment un ministre aussi ignare en fait d'agriculture aurait-il pu étudier les remèdes à apporter à la situation déplorable de nos campagnes ?

Poser une telle question, c'est à la fois la résoudre et condamner un système gouvernemental qui met à la tête d'un ministère un homme dont l'incompétence fait hausser les épaules.

Mais là ne se bornent pas les reproches qu'on doit adresser au régime républicain : les fluctuations, les bouleversements politiques amènent sans cesse des changements de ministères qui empêchent toute étude sérieuse, toute mesure utile. En effet, que peut un ministre qui ne fait qu'apparaître quelques mois et n'est déjà plus ? Que peut un gouvernement dont les créatures sont animées de tels appétits que les revenus de la France entière pourraient à peine les assouvir, dont les haines anti-religieuses sont telles qu'il ne recule devant rien pour arriver à ses fins ? De là, la fameuse conversion par laquelle le gouvernement a lésé les rentiers sans rien accorder à l'agriculture.

Si des campagnes nous jetons les yeux sur les villes, nos regards ne seront pas moins attristés : le commerce y languit, les travaux sont arrêtés, l'industrie est aux abois.

Pourquoi ? A quoi attribuer cet état de choses ?

Les candidats républicains ayant besoin des voix des ouvriers leur ont jeté de la poudre aux yeux : Vous êtes le nombre, ont-ils dit, parlant vous êtes les maîtres !

On croit aisément ce qu'on désire ; les ouvriers se sont crus les maîtres : les uns se sont fait anarchistes et ont réclamé le partage des terres et des revenus ; les plus modestes se sont contentés de faire des dépenses au-dessus du gain de leurs journées. De là les grèves destinées à couvrir les déficits ; de là augmentation de salaires.

Comme il est de règle que le fabricant ne peut produire à perte, les prix des marchandises durent être augmentés.

Mais la France ne vit pas isolée ; elle

vend ses produits à l'étranger et subit à son tour la concurrence des États voisins. Cependant, les ouvriers des autres pays, plus sobres que les ouvriers français, n'ayant pas forcé leurs patrons à augmenter les salaires et parlant à élever leurs prix de vente, bientôt les produits français ne trouvèrent plus preneurs et furent délaissés sur tous les marchés, tandis que nous vîmes apparaître partout chez nous des produits étrangers.

D'autre part, les rentiers, atteints dans leurs revenus par la trop fameuse conversion et par les krachs financiers que certain ministre républicain a provoqué, dit-on, avec bonheur, les rentiers se trouvant en face de revenus amoindris, se voient dans la nécessité de diminuer leurs dépenses ; le clergé, persécuté par le gouvernement et n'étant plus certain du lendemain, s'abstient de tout achat qui n'est pas absolument indispensable ; les catholiques de toutes les classes de la société, forcés de soutenir le clergé spolié et de faire des sacrifices pour combattre l'enseignement athée, pour prémunir l'âme de leurs enfants contre l'empoisonnement officiel, se demandent si, après la spoliation générale ; c'est ainsi que les rentiers, les propriétaires, que le clergé, tous enfin, sont forcés de compter avec le malheur des temps présents et de restreindre leurs dépenses en prévision de l'avenir.

De ce temps d'arrêt dans les achats, dans les dépenses, naît la stagnation des affaires : les négociants ne vendent pas, et les fabricants, se trouvant dans l'impossibilité d'écouler leurs produits, se voient dans la funeste nécessité de fermer leurs usines.

Et les ouvriers, pour avoir été trop exigeants, se trouvent sans ouvrage.

C'est ainsi que le gouvernement, en flattant les classes ouvrières, a causé le malheur des ouvriers et des industriels, des agriculteurs et des rentiers, pour aboutir à la ruine de la France, si les électeurs, désabusés enfin par tant de désastres, n'enlèvent le pouvoir aux vampires républicains.

J. GONDRY DU JARDINET.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 9 juillet.

M. Barodet dépose une proposition d'amnistie en faveur de tous les condamnés pour crimes et délits politiques ou faits connexes. Il dit que la conscience publique n'a pas approuvé des arrêts dont la sévérité a été excessive.

Derrière les condamnés, le pays a aperçu les mains gantées des provocateurs.

L'amnistie s'impose comme un grand acte de justice.

L'orateur demande la déclaration d'urgence.

M. Clovis Hugues soutient la proposition d'amnistie. L'orateur radical dit que la République n'ayant rien fait pour les ouvriers, il n'est pas étonnant qu'ils se révoltent contre elle.

M. Waldeck-Rousseau répond à M. Clovis Hugues et combat vivement le projet d'amnistie, en disant que l'amnistie ne fera jamais l'apaisement. Il conseille à l'extrême gauche d'user de son influence sur le parti anarchiste pour le ramener à la sagesse.

A cet instant un incident des plus violents survient. L'orateur dit que la date du 14 juillet est tout infortunée à la clémence du cabinet.

M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, interrompant. — C'est la fête de l'assassinat !

M. Brisson demande la censure contre l'honorable député.

La droite proteste et la gauche applaudit. La censure est votée sans qu'un membre de la droite puisse obtenir la parole. — La droite proteste de nouveau.

M. le président sonne la cloche à tour de bras.

M. de la Rochefoucauld parvient enfin à se faire donner la parole. Il s'explique très-clairement et très-énergiquement sans rien retirer de son interruption et en en justifiant les termes.

La gauche hurle. — M. le président interrompt à chaque mot.

M. de Cassagnac fait observer que le ré-

22 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## EDITH SARMANY

Par Marie DE BISSERAY.

CHAPITRE IX

— Où est le feu ? interrogea Edith en pénétrant dans la chambre qui, une heure auparavant, s'ouvrait devant M<sup>lle</sup> Dessaux.

— Près de l'école.

— M<sup>lle</sup> Marthe ?

— Partie là-bas, répliqua la paysanne en désignant du doigt la direction du bourg. Mon gamin se trouvait plus mal, cela l'a retardé un brin.

Edith aussitôt continua sa course vers Villiers, et quelques instants après elle pénétrait, toujours suivie de M. de Morcerf, dans la maison de l'institutrice. Ne rencontrant personne dans la salle éclairée par les reflets de l'incendie, M<sup>lle</sup> Sarmany montait seule au premier étage, et parcourait les chambres ; toutes étaient vides. Elle redescendait rejoindre Lionel, quand un coup de sonnette la fit tressaillir.

— Qui peut venir à cette heure ? se demanda-t-elle avec inquiétude.

Un second coup plus vigoureux la décida à ouvrir, et elle recula effrayée à la vue d'un homme immobile sur le seuil.

— Vous ne me reconnaissez pas, Edith ?

— Henry !

Et avec une satisfaction sincère, elle s'élança vers lui.

— Que je suis heureux de vous voir, Edith, chère Edith ! Le temps m'a paru si long !

Apercevant Lionel, Henry pâlit et quitta la main de l'orpheline.

— Monsieur Bréjean, monsieur le comte de Morcerf, s'empressa-t-elle de dire en les présentant l'un à l'autre.

Ils s'inclinèrent froidement.

— Je vous apporte une mauvaise nouvelle, fit Henry pour rompre un silence pénible ; notre Pauline est très-mal.

— Mon Dieu, que m'apprenez-vous là ?

— La vérité, hélas ! Si vous souhaitez l'embrasser, hâtons-nous de partir.

— Pas ce soir, j'imagine, interrompit Lionel, torturé par la brusque perspective de perdre Edith.

— La mort n'attend pas, monsieur. Prenez une prompt décision, mademoiselle, poursuivit Bréjean de son ton le plus dur, ma sœur souhaite ardemment votre présence ; elle a, prétend-elle, une confiance à vous faire... Que lui annoncerai-je ?

— Donnez-moi le temps de me remettre, balbu-

ta Edith, de prévenir M<sup>lle</sup> Marthe... mon Dieu, mon Dieu, que résoudre ? Ma pauvre petite Pauline !...

La malheureuse jeune fille éperdue, placée entre un amour et un devoir, devoir qu'elle voulait remplir, amour refoulé, auquel elle renouait sincèrement, mais qui jetait au fond de son être un cri de protestation suprême, se tournait alternativement vers les deux hommes muets et sombres, espérant en vain un conseil, un secours.

Lionel, le front contracté, le teint empourpré, ne possédait plus rien de l'être respectueux et soumis, courbé tout à l'heure devant une enfant. Une rage folle martelait son cerveau, un orage furieux, l'orage des désirs mauvais, grondait dans son cœur. Il avait envie d'étrangler Bréjean, de saisir Edith dans ses bras, de l'emporter au loin, dans les fourrés inextricables des bois, au fond des remous de la rivière, quelque part où cet insolent ne pourrait la lui ravir, où elle serait perdue, morte pour tout le monde.

Henry se tenait debout près de la porte. Son visage portait la trace d'un chagrin profond, et son regard, où éclatait une colère contenue, mêlée d'une douloureuse pitié, restait rivé sur M<sup>lle</sup> Sarmany, comme s'il eût voulu, lui qui n'hésitait jamais devant le déchirement du sacrifice, donner à cette chère et frêle créature, ployée sous un fardeau trop lourd, la force de se vaincre et de se résigner.

Cette scène muette, longue à décrire, durait depuis quelques minutes à peine, lorsque M<sup>lle</sup> Sarmany releva la tête.

Ses cheveux blonds, aux tons chauds, dérangés par sa course précipitée, roulaient en lourdes tresses sur sa robe noire, ses yeux profonds et sombres respirant à la fois l'angoisse et la résolution la rendaient admirablement belle et séduisante.

Lionel et Henry, dominés par un de ces sentiments plus forts que la volonté, dévorés par la même jalousie, firent un pas vers elle.

— Restez, supplia le comte de sa voix insinuante et harmonieuse, la soirée s'avance... vous souffrez, d'ailleurs, restez, je vous en conjure !

— Venez, dit Henry avec autorité, Pauline se meurt !

Edith parut ne pas comprendre, elle fit quelques pas dans la salle, prêta l'oreille au crépitement du feu, au bruit des pompes, puis s'approcha de Lionel :

— Transmettez à Hélène les vifs regrets que j'éprouve de ne pas l'embrasser au départ, fit-elle ; assurez-la de mon amitié... Adieu, monsieur, adieu !

Elle salua le comte anéanti et passant fièrement devant Henry :

— Partons, monsieur Bréjean !

En ce moment, M<sup>lle</sup> Marthe, les vêtements souillés de boue, entra avec Augustine.

glements a été violé par le président qui a fait voter la censure sans donner la parole à M. de la Rochefoucauld. Il propose à la Chambre de revenir sur son vote.

M. Brisson saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de se faire allouer un vote de confiance.

L'incident est clos.

M. Gaillard reprend la discussion et la thèse de M. Clovis Hugues.

Puis le projet d'amnistie est repoussé par 304 voix contre 89.

### Maladie de M. le comte de Chambord.

Nous sommes heureux de constater que les dépêches des correspondants des journaux sont unanimes à annoncer une amélioration sensible dans l'état de M. le comte de Chambord.

Le *Gaulois*, qui s'était fait remarquer par des dépêches pessimistes, publiait hier des nouvelles presque rassurantes :

« Je viens de voir, dit son correspondant, un des médecins de M. le comte de Chambord, qui ne s'explique l'amélioration constatée dans son état, si légère soit-elle, que par la résorption de la tumeur, siège de la maladie, qu'on a tant de peine à définir.

« M. le comte de Chambord a été plusieurs jours à l'article de la mort et il est loin de se trouver hors de danger : mais, si le dépôt d'humeur qui menace ses jours avait pu, comme on se plaît à le supposer, se dégorger, par exemple, dans les vomissements, il serait maintenant permis d'espérer qu'il sortirait de ce terrible assaut.

« Les phénomènes que présente l'état de l'auguste malade sont si complexes et si contradictoires que toutes les suppositions sont possibles ; toutefois, je crois devoir vous mettre en garde contre un optimisme qui, malheureusement, n'est pas encore justifié. »

Une autre dépêche d'un second correspondant mentionne une amélioration physique et morale dans l'état de M. le comte de Chambord :

« Monseigneur, dit-il, a pu prendre et garder quelques cuillerées de gelée de bouillon.

« Monseigneur n'a jamais eu de fièvre ; par conséquent son esprit a toujours été libre ; mais on constate plus de vivacité dans l'expression de sa volonté.

« Le comte de Blacas a été reçu aujourd'hui par l'auguste malade, qui ignore encore l'arrivée du général de Charette, qu'on lui a cachée, pour ne pas précipiter ses impressions et augmenter sa fatigue.

« Revenant sur la visite des princes d'Orléans, M. le comte de Chambord a dit :

« — Ils ont fait leur devoir. C'est un grand bonheur !

« Madame partage la joie que la démarche de M. le comte de Paris fait éprouver à son mari. »

A ces détails, nous devons mentionner les

télégrammes reçus par le *Clairon* qui, le premier, a signalé avec insistance ces symptômes rassurants.

Le télégramme suivant, arrivé dans la nuit, nous permet d'espérer le rétablissement complet de M. le comte de Chambord :

« Vienne, 11 h. 30, soir.

« Le mieux signalé par moi hier persiste et s'accroît.

« Monseigneur a encore pris aujourd'hui de la gelée de viande et du vin de Malaga.

« Si cela continue encore un jour ou deux, Monseigneur est sauvé. »

L'exactitude des informations du *Clairon* autorise à croire que les espérances se réaliseront.

L'Agence Havas publiait également hier la dépêche suivante :

« Neustadt, 8 juillet.

« Frohsdorf, 6 heures soir. — L'état de M. le comte de Chambord continue à s'améliorer, lentement, mais progressivement.

« Le Prince a pu recevoir aujourd'hui le comte de Blacas et le marquis de Foresta. Il s'est fait lire les journaux. L'esprit est plus libre et la figure est moins fatiguée. La faiblesse est toujours extrême, bien que l'on ait cru remarquer une légère amélioration sous ce rapport.

« Le malade a pu supporter aujourd'hui quelques légères nourritures. Il a pris, pendant les dernières vingt-quatre heures, la valeur de deux cuillerées de vin, qu'il a réussi à garder.

« Les alarmes diminuent donc quelque peu dans l'entourage, et les espérances dans la possibilité d'un rétablissement commencent à renaître. Le danger n'est toutefois pas encore écarté.

« Le bruit d'après lequel une nouvelle consultation devait avoir lieu était inexact. Cette consultation aura lieu probablement dans le courant de la semaine. Elle aura pour objet de déterminer la maladie. Jusqu'à ce que la maladie soit bien définie, il est impossible aux médecins de se prononcer définitivement dans un sens ou dans l'autre. »

Ce n'est pas seulement en France que l'opinion publique suit avec un intérêt sympathique les phases de cette maladie : tous les souverains de l'Europe se font communiquer chaque jour par leurs ambassadeurs à Vienne les bulletins de santé de Monseigneur.

D'ailleurs, les télégrammes et les témoignages de sympathie n'ont cessé d'affluer à Frohsdorf depuis cette douloureuse semaine.

Nous trouvons dans l'*Union* la dépêche suivante :

« Wiener-Neustadt, 9 juillet, 2 h. 30.

« Consultation des docteurs Mayer et Drasche.

« Par suite d'une nuit moins bonne, les symptômes dyspeptiques ont partiellement reparu.

« En conséquence, l'état général est moins favorable, et les forces ont un peu diminué depuis hier.

« COMTE DE BLACAS. »

### Chronique générale.

SIGNES D'ORAGE.

La Chambre s'en ira-t-elle sans avoir cassé quelque chose, c'est-à-dire sans avoir démoli le cabinet ?

Voilà la question qui se pose depuis plusieurs jours.

Les députés républicains sont en pleine fermentation.

Cette Chambre, qui travaille si peu et si mal en temps ordinaire, semble vouloir se signaler, à la veille du départ, par quelque ruade sur le gouvernement.

Les groupes parlementaires se réunissent beaucoup trop fréquemment pour que l'on puisse compter sur la paix.

Mardi, on interpelle à propos du Tonkin. C'est une occasion dangereuse.

Il y a, dans le Parlement, une grosse somme d'irritations contre l'autoritaire Ferry.

Cette interpellation, plusieurs fois ajournée, peut avoir des résultats inattendus.

Serait-ce donc la première fois qu'un cabinet républicain, cru solide la veille, serait le lendemain réduit en poussière ?

Le gouvernement Ferry n'a pas de racines profondes dans la majorité.

C'est une plantation artificielle que le moindre ébranlement couchera par terre.

Son nom est fragilité.

Si encore cette combinaison avait quelques sympathies ; si elle avait, comme feu Gambetta, le prestige de l'éloquence et l'illusion du patriotisme, on pourrait supposer une victoire sur les nombreux éléments d'opposition qui se manifestent.

Mais l'éloquence opportuniste est morte ; la sympathie n'existe pas ; le souffle plus ou moins contestable du patriotisme est éteint.

Il n'y a plus de vivant que l'intrigue.

Or, la grande force des républicains est pour provoquer les crises.

Jamais, dans ce parti, l'on n'a su se retenir.

Comme dit une feuille républicaine qui s'adresse à une clientèle bourgeoise, d'ici à quarante huit heures on peut jouer l'existence du cabinet à pile ou face.

Si la colerie Ferry et C<sup>o</sup> surnage, ce sera un résultat uniquement dû au hasard.

M. Jules Ferry n'est pas sans inquiétude sur le résultat de sa participation à l'inauguration de la statue de la République.

M. Mathé, président du Conseil municipal, doit prononcer un discours dans lequel il réclamera l'extension des libertés municipales. Il a promis à M. Jules Ferry d'être modéré, mais on dit déjà que ses auditeurs l'obligeront à oublier cette promesse.

Le prince Napoléon paraît décidé, dit-on, à reprendre la parole.

Sous la forme d'une lettre à un ami que publieraient les journaux, afin de ne pas

exposer leur auteur à un nouvel emprisonnement, s'il affichait son manifeste, le prince Napoléon exposera ses vues sur la situation actuelle.

On nous assure que plusieurs Compagnies d'assurance contre l'incendie auraient l'intention de tenter une démarche collective auprès de la Chambre des députés, pour demander la suppression à bref délai du monopole accordé à la Compagnie des allumettes.

Il paraît qu'à l'appui de leur demande, les Compagnies feraient valoir : que la nature de plus en plus inoffensive des produits de cette Compagnie, la diminution constante des sinistres et partant la décroissance inquiétante des demandes d'assurances, portent un préjudice considérable à leurs intérêts.

Le candidat monarchiste au Conseil municipal de Paris, M. Aclouque, a été élu dimanche à Passy. Il remplace un républicain. Il y a six semaines, un député monarchiste, M. Calla, a également été élu à Passy, en remplacement d'un républicain.

Le *Journal officiel* publie un décret instituant un ordre de mérite agricole, destiné à récompenser les services rendus à l'agriculture.

La décoration consiste dans une étoile à cinq rayons doubles attachée à un ruban vert liseré d'amarante.

On sait que M. le duc d'Aumale a demandé, éventuellement, au ministre de la guerre l'autorisation d'aller à Frohsdorf. C'est M. le général de Chabaud-Latour qui a présenté au ministre la lettre de demande, formulée dans les termes stricts de la discipline.

Le général de Chabaud-Latour, après avoir remis la lettre, a ajouté :

— Il n'y a pas de précédent qui puisse justifier un refus.

M. Thibaudin réfléchit une minute, et répondit :

— En effet, il n'y a aucune raison de refuser.

Et il signa.

Le duc d'Aumale, depuis le départ des princes pour Frohsdorf, ne reçoit aucune visite à Chantilly. La comtesse de Paris vient de quitter le château d'Eu et habite maintenant l'hôtel Galliera.

### AFFAIRE DE ROCHESERVIERRE.

On lit dans l'*Univers* :

« Le singulier arrêt de la Cour de Poitiers, dans l'affaire de Rocheservière, sert fort à propos le parti révolutionnaire. Maintenant qu'il est établi... judiciairement que M. de la Roche Saint-André est le propre auteur de l'explosion dont il s'exposait à être en même temps la victime, les journaux du radicalisme et du nihilisme ne manquent pas d'insinuer que les auteurs des explosions de Lyon pourraient bien être tout simplement des royalistes, et ceux des attentats de Montceau-les-Mines de purs cléricaux. C'est un argument nouveau en faveur de l'amnistie. Il est de nature à toucher M. Grévy et M. Ferry aussi.

« La Justice et l'*Intransigeant* le font habilement valoir. On ne peut croire que la chambre des appels de police correctionnelle de Poitiers se soit faite le complice du parti des « dynamiteurs » ; elle lui a, du moins rendu un signalé service. M. Grévy manquait d'une raison suffisante pour amnistier les intéressants condamnés de Montceau-les-Mines : en voici une tout-à-fait inattendue. « Après tout, se dira M. Grévy, les juges qui les ont condamnés ont pu se tromper ; les vrais coupables c'étaient peut-être des la Roche-Saint-André. » Encore un petit effort auprès de M. le Président de la République, et les journaux, si ingénieux à tirer parti de l'arrêt de la Cour de Poitiers, obtiendront le salut des frères et amis. »

On a enterré, la semaine dernière, à Lyon, M. Ducarre, qui eut le rare mérite d'être républicain sous l'Empire et conservateur sous la République. Désabusé de ses premières idées par leurs conséquences fa-

— C'est bien la peine, à votre âge, de vous mettre dans un pareil état, puisque l'école ne brûlait pas, bougonnait celle-ci. Se dévouer ! Se dévouer ! Métier de dupe, et voilà longtemps que je ne m'use plus le tempérament à ce jeu-là.

Edith courut à sa vieille amie, se suspendit à son cou et lui raconta en quelques paroles brèves la position désespérée de Pauline.

— Pas encore dix heures, remarqua M<sup>lle</sup> Marthe en tirant sa montre, un train va passer, allez, ma fille, suivez M. Bréjean, la volonté des mourants est sacrée.

..... L'incendie s'éteignait, tout retombait dans l'obscurité, et le train volait vers Paris emportant Henry et Edith qui, le cœur rongé par mille appréhensions, se demandaient s'ils arriveraient à temps pour recevoir la suprême confiance de Pauline.

### CHAPITRE X

#### LE SECRET

— Quelle heure, père ?

— Cinq heures du matin, ma Pauline.

— Edith est-elle ici ?

— Depuis hier ; tu reposais, on n'a pas voulu te déranger.

— As-tu mes fleurs ?

— Les voici.

Bréjean démasqua deux énormes bouquets de

roses blanches posés aux pieds de la Vierge qu'affectionnait l'enfant.

— Bien. Appelle Edith, je veux profiter de mes forces... ce soir, peut-être...

— Ah ! tais-toi, ma chérie ; ne parle pas ainsi ; à ton âge on guérit.

— Es-tu courageux, père ? chuchota Pauline à l'oreille du malheureux penché pour l'embrasser. Eh bien ! c'est fini, vois-tu. Je le sens là ; et elle appuyait sa main amaigrie sur sa poitrine soulevée par une respiration oppressée. Le médecin ne me l'a pas caché.

— Que t'a-t-il dit ?

— Rassures-toi, c'est un brave homme, un peu flateur seulement, acheva-t-elle avec un sourire. Figure-toi, qu'hier, après ma crise, pendant que maman descendait à la pharmacie, je l'ai bravement interrogé.

« — Mourrai-je bientôt, docteur ?

« Il m'a observée avec attention ; on aurait cru qu'il avait envie de pleurer.

« — Les anges ne meurent pas, mon enfant, m'a-t-il répondu ; ils déploient leurs ailes, voilà tout...

« — Tu consoleras maman, dis ? Sa vie est déjà si dénuée de joie...

« — Tu causes trop, ma chère petite, fit observer Bréjean, pour détourner cette conversation pénible, essaie encore de dormir.

La fillette demeura les paupières à moitié closes, sans que son père pût deviner ce qui l'absorbait.

Autour de ses yeux un cercle de bistre s'élargissait de plus en plus, et un imperceptible frisson secouait ses lèvres décolorées.

— Edith, murmura-t-elle, Edith !

Puis retenant Bréjean prêt à s'éloigner :

— Veux-tu me faire plaisir ?

— Certes !

— Promets-moi d'aimer Edith, de lui donner dans ton cœur et dans ta maison la place que j'occupais moi-même.

— Mais, chère enfant...

— Oh ! promets, promets-moi.

— Soit !

(A suivre.) MARIE DE BESNERAY.

### Caisse d'épargne de Saumur.

Session du 8 juillet 1883.

Versements de 157 déposants (27 nouveaux), 32,266 fr. 50 c.

Remboursements, 30,166 fr. 09 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

tales, il abjura la franc-maçonnerie dont il était un haut dignitaire. Il avait été membre de la municipalité lyonnaise après le 4 septembre et envoyé par les électeurs à l'Assemblée nationale en 1874. C'était un honnête homme, courageux et sincère dans les phases différentes de sa carrière.

## REVUE FINANCIÈRE.

Nous venons d'assister à une reprise assez importante des affaires; il y a huit jours, nous laissions le marché en baisse. La tension de nos rapports avec la Chine avait jeté une certaine crainte parmi les porteurs de rentes françaises, les lenteurs apportées à la conclusion des conventions de nos chemins de fer avec le gouvernement avaient lissé les actionnaires, et surtout l'apparition du choléra en Egypte avait jeté l'effroi sur le marché qui s'était aussitôt trouvé encombré d'ordres de vente en fonds égyptiens et en titres de Suez.

La réaction a été presque aussi prompte; nos négociations avec la Chine sont en bonne voie, les conventions des chemins de fer sont sur le point d'aboutir, le choléra est pour ainsi dire interné à Damiette et à Mansourah et nous retrouvons les valeurs qui avaient souffert à des cours sinon élevés, tout au moins supérieurs. Cette dépression passagère des cours a bien servi les intérêts des baissiers; elle a eu lieu précisément au moment de la liquidation de fin de mois, alors que de grosses opérations à la baisse étaient engagées, sur l'Egypte principalement, tant à Londres qu'à Paris. Nos rentes sont restées fermes et, en dernière heure, nous inscrivons le 3 0/0 à 78.60, l'amortissable à 80.35, le 5 0/0 à 108.50. Nos établissements de crédit sont généralement bien tenus. On demande tant au comptant qu'à terme la Banque de France à 5,340 et à 5,345. La Banque de Paris et des Pays-Bas se trouve après 1,000 à 1,005, coupon de 40 fr. détaché.

La Banque Parisienne reste ferme aux environs de 440. Le Crédit Mobilier est demandé à 335, détaché du coupon de 12 fr. 50.

Pendant la crise, quelques valeurs sont restées fermes et ont servi de contre-partie aux vendeurs de Suez et de fonds égyptiens. Il est bon de signaler les valeurs qui, dans de semblables circonstances, n'éprouvent pas l'influence fâcheuse du moment. Ce sont les titres du Crédit Foncier et de son groupe, qui se sont signalés par leur bonne tenue et la fermeté des cours pleinement justifiés d'ailleurs par leur excellente situation.

Le Foncier a été très-recherché entre 1,300 et 1,310, il s'inscrit en clôture à 1,285 (coupon détaché de 27 fr.). Pour les cinq premiers mois de cette année, les bénéfices dépassent ceux de la même période de 1882 de près de 1,500,000 fr. Dans sa séance hebdomadaire du 4 juillet le conseil d'administration de cet établissement a autorisé pour 14,786,000 fr. de nouveaux prêts.

Les obligations foncières nouvelles servent de contre-partie aux vendeurs d'obligations de chemins de fer. Les libérées sont demandées à 347 (coupon de 7 fr. 50) et les non libérées à 346.25.

Le Petit Foncier (Compagnie Foncière de France) a particulièrement attiré l'attention du public surtout depuis que les titres sont au porteur. On vient de détacher sur cette valeur un coupon de 8 fr. dont 2 fr. pour solde du dividende de l'exercice 1882 et 6 fr. à-compte sur l'exercice en cours.

Le « Financier des Communes » qui publiait, il y a quelque temps, une étude sur cette société, donne aujourd'hui un état comparatif de ses deux derniers bilans d'où il ressort que les bénéfices du 30 avril 1883 s'élevaient au chiffre rond de 782,000 fr.

Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie enregistré de nombreuses demandes à 520. Les chemins français n'ont pas changé; le Nord et le Midi n'ont fléchi que par suite du détachement d'un fort coupon à la Bourse de vendredi. Nous relevons en dernière heure les cours suivants: le Nord 1,880, le Midi 1,142.50, le Lyon 1,420; l'Orléans 1,245, l'Est 740, l'Ouest 770.

L'italien 5 0/0 a beaucoup perdu depuis une quinzaine, la spéculation l'avait porté au cours de 93.25, d'où il est rapidement redescendu, réaction à laquelle on devait s'attendre. Le Turc 5 0/0 est délaissé à 16.85. L'Egypte Unifiée est redemandée à 353.75 et 355.

Terminons par le Suez que l'on rachète aujourd'hui à 2,500, c'est-à-dire aux cours de jeudi, le coupon de 48 fr. détaché à la Bourse de vendredi n'a été la cause d'aucune dépression. Le Financier des Communes a publié dans son numéro du 6 juillet sa seconde étude sur le canal de Suez. Il s'étend sur l'origine des délégations et la cause de l'ingérence de plus en plus accentuée des Anglais dans cette entreprise.

Du reste, nous renvoyons nos lecteurs à cet article et à celui dont il est la suite, il y trouveront d'intéressants documents.

## Chronique Locale et de l'Ouest

### Fête du 14 Juillet.

Voici le programme de la fête du 14 juillet à Saumur:

A 6 heures du matin. — Salve de 24 coups de canon, tirée sur le quai Saint-Nicolas.

A 8 heures 1/2. — Distribution extraordinaire aux indigents.

A 9 heures. — Revue des troupes de la garnison, passée, sur la place du Chardonnet, par M. le Colonel commandant l'Ecole de cavalerie.

A midi. — Salve de 24 coups de canon.

A 2 heures. — Revue du bataillon scolaire, quai de Limoges.

A 4 heures. — Ascension d'un ballon mesurant 500 mètres cubes de gaz, monté par M. Victor Delahogue, second et élève de M. Duruof, aéronaute de Paris.

A 8 heures. — Salve de 21 coups de canon.

A 9 heures. — Fête vénitienne, sur la Loire, avec bateaux décorés et pavoisés, concert par la musique municipale et feu d'artifice.

On nous écrit de Vernantes:

« Une assistance aussi nombreuse que choisie se pressait dimanche dans la chapelle de l'hôpital du château de Loroux, appartenant à M. le comte et à M<sup>me</sup> la comtesse Urbain de Maillé. A la demande des châtelains, M. l'abbé Pinson, aumônier, a célébré la messe, pour demander à Dieu le rétablissement de la santé du Roi, si nécessaire au salut de notre pays.

Étaient présents: M<sup>me</sup> la vicomtesse de Gaigneron, M. le comte Louis d'Estampes et les représentants des principales familles du pays. Nous citerons, entre autres, les familles Chapin, Marondeau, Groleau, Blin, Assier, Chantoiseau, Turpin, Leclerc, Souillet, Bondin, Raneau, Toulmé, Lesourd, Monmignon, Moreau, Huard, Meffray, Lebeau, Malécot, Bigarré, Job, Tréard, Landry, Bonde, Robineau, Blandin, Ganay, Gauthier, Doussard, Duperray, Beunier, Martineau, Boutreau, Mointat, Chevreux, ainsi que bien d'autres dont les noms nous échappent.

Nous croyons pouvoir évaluer à deux cents le nombre des habitants de la commune présents à la cérémonie, sans compter quelques personnes venues des communes environnantes.

La chapelle, trop petite pour contenir cette nombreuse affluence, quoiqu'on eût limité autant que possible le nombre des invitations, était magnifiquement décorée de drapeaux blancs et d'écussons aux armes de France. L'autel, environné de lumières, de fleurs et de trophées, attirait tous les regards.

On a terminé la cérémonie au chant du *Domine salvum fac Regem*.

Après la messe, une abondante distribution de pain a été faite aux pauvres de la paroisse, sous le porche de l'ancienne abbaye du Loroux.

L'attitude recueillie des assistants a prouvé, une fois encore, que le souvenir de la Royauté est de plus en plus vivace dans notre beau pays d'Anjou.

LES ROSIERS. — Dimanche soir, vers 40 heures 1/2, le feu s'est déclaré dans un pailleur appartenant à M. Dutertre-Chartrain, propriétaire au Cleret, commune des Rosiers.

La générale a été battue dans la commune, et les pompiers déjà réunis se dirigeaient du côté du Cleret, lorsqu'ils furent informés que le feu avait été éteint par les voisins après une demi-heure de travail.

La perte s'élève à 500 fr., couverte par une assurance à la *Mutuelle du Mans*.

La cause de ce sinistre est inconnue.

### LES DÉGÂTS DE LA GRÊLE.

Les dégâts occasionnés par la grêle du dernier orage dans quatre communes des environs de Baugé: Saint-Martin, Lasse, Volandry et Pontigné, s'élèvent à 60,000 fr. environ.

La commune de Durtal subit une perte de 35,000 fr.

### LE 14 JUILLET À ANGERS.

Voici le programme officiel des fêtes qui auront lieu à Angers à l'occasion du 14 juillet:

#### Vendredi 13 juillet.

Distribution de pain, par les soins des dames de charité, aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance.

A 8 heures du soir. — Illumination de la Mairie et concert au Jardin du Mail.

Après le concert, retraite aux flambeaux avec le concours des musiques municipale, de l'Ecole des Arts, du 135<sup>e</sup> de ligne, avec tambours et clairons, et des pontonniers.

#### Samedi 14 juillet.

Le matin. — Salve d'artillerie.

A 9 heures du matin. — Revue militaire au Champ-de-Mars des troupes de la garnison.

A une heure. — Fêtes villageoises; divertissements et jeux publics avec prix: place Lyonnaise, place Saint-Nicolas, place de l'Académie et de la Visitation, faubourg Saint-Michel et carrefour des Justices.

A une heure. — Concert gratuit donné au Grand-Théâtre avec le concours de la Société Sainte-Cécile, de la Musique municipale, de la Société Philharmonique, de la musique de l'Ecole municipale Chevrollier et d'artistes étrangers.

A 2 heures. — Concert au Jardin du Mail par la musique du 135<sup>e</sup> de ligne.

A 7 heures. — Salves d'artillerie.

A 8 heures. — Grand concert au Mail. — Illumination de la Mairie et des monuments publics.

A 9 heures. — Fête vénitienne sur la Maine, entre les ponts de la Haute-Chatne et du Centre, organisée avec le concours du 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers.

A 10 heures 1/2. — Grand feu d'artifice tiré sur le quai des Arts, par M. Alexandre Vincent, artificier à Angers. (*Patriote*.)

### LES INTERPRÈTES DU Roman parisien.

Voici en quels termes le *Patriote* parle de l'interprétation à Angers de l'œuvre de M. Octave Feuillet, que nous avons vu jouer dimanche à Saumur:

« Nous avons été aussi satisfait que possible de la façon dont M. Henri Luguet a joué le rôle si sympathique du docteur M. Luguet est un artiste d'un réel mérite. M. Maurice Luguet, dans le rôle de Henri de Targy, a été un jeune premier irréprochable.

« Le rôle de M<sup>me</sup> de Targy la mère, rôle difficile, est interprété excellemment par M<sup>me</sup> Miller.

« Nos félicitations à M<sup>lle</sup> Délia, qui est une Marcelle aussi sympathique qu'élégante et vraie.

« Nos compliments aussi à M. Harris et à sa femme, M<sup>me</sup> Harris-Goutchalde, qui ont bien joué les rôles du baron Chevrial et de Thérèse Chevrial.

« M<sup>lle</sup> Vigoureux est une charmante Rosa Guérin.

« M. Hérisier est un gommeux, un *ramolli* réussi dans le rôle de Tirandol.

« La pièce est jouée avec un ensemble parfait. C'est le meilleur éloge, croyons-nous, que l'on puisse faire d'une troupe de passage, et celle de M. Henri Luguet le mérite bien.

« Les artistes du Gymnase nous laisseront un excellent souvenir. »

### ANCENIS.

Nous lisons dans le *Journal d'Anenis* du 8 juillet:

« Lundi dernier, jour de foire à Anenis, vers quatre heures et demie du soir, deux marinières, les nommés Baptiste Lusseau, âgé de 48 ans, et Pierre Clavier, âgé de 38 ans, se sont noyés en pleine Loire, en face de la prairie Letort.

« Employés tous les deux chez M. Lebreton, marinier à Anenis, Lusseau et Clavier étaient occupés à lever l'ancre qui retenait les bateaux Lebreton, en partance pour charger du foin. L'impulsion donnée par Lusseau le fit tomber dans la Loire, assez profondément en cet endroit; Clavier se jeta aussitôt dans le fleuve pour secourir son camarade, mais tous les deux disparurent sous l'eau, et toutes les recherches faites pendant plusieurs heures, même à l'aide d'une seine, n'ont pu amener encore la découverte des cadavres.

« Ces deux marinières, très-connus à Anenis, jouissaient de l'estime publique. »

### POITIERS.

On lit dans le *Journal de l'Ouest*:

« La messe qui devait être dite à la Cathédrale en mémoire des officiers et soldats du 425<sup>e</sup> de ligne, morts en Tunisie, a été INTERDITE.

« La loge maçonnique n'aura sans doute pas donné son consentement.

« Le Vénérable aura dit: « Nous ne voulons pas de messe. »

« Et il n'y a pas eu de messe.

« Cette mesure, digne des gens qui nous gouvernent, constitue tout simplement un attentat à la liberté de conscience. Elle va

de pair avec cette prétention des radicaux d'interdire aux légitimistes de faire prier dans les églises pour la guérison du comte de Chambord.

« Nous en verrons bien d'autres.

« Nous prions les libéraux qui nous lisent de vouloir bien se rappeler que nous leur avons prêté ce qui se passe.

« La République supprime la liberté des cultes, — une des principales conquêtes de la Révolution.

« Elle révoquera, elle aussi, son édit de Nantes, et les catholiques, exclus de tous les emplois, seront vexés, tracassés, inquiétés. Un jour viendra où ils devront chercher un refuge à l'étranger.

« Voilà la République. »

### LA ROCHE-SUR-YON.

Voici le résultat des courses vélocipédiques qui ont eu lieu dimanche à La Roche-sur-Yon:

*Grand international*. — 1. Rolo, Angers. — 2. Nadal, Angers. — 3. Wasmer, Tours. — 4. Laulan, Angers.

*International*. — 1. Bouchardeau, Tours. — 2. Constant, Saumur. — 3. Grugeard, Angers.

*Handicap*. — 1. Rolo, Angers. — 2. Wasmer, Tours. — 3. Laulan, Angers.

(M. Rolo, qui avait rendu 35 mètres aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, a été l'objet d'une ovation par les assistants.)

*Consolation*. — 1. Baudrier, Angers. — 2. Priou, Angers. — 3. Avrillon, Angers.

## Faits divers.

Suivant le *Novos Vremia*, un inventeur russe, conseiller d'Etat, vient de proposer au ministère des finances d'installer des appareils auxquels il donne le nom de « *Gardiens électriques*. » Ces appareils consistent en conduits électriques qui relient les caisses à une forte sonnerie. Le moindre attouchement de la caisse met la sonnerie en branle et donne l'éveil. Une amélioration récente permet en outre à l'appareil d'avertir immédiatement le caissier qu'il a oublié de fermer la porte de la caisse. Le prix de chaque appareil, installation comprise, ne dépasse pas 500 roubles.

SUBSTANCES EXPLOSIBLES. — L'éminent chimiste Berthelot, sénateur, président de la Commission des substances explosibles, et plusieurs officiers supérieurs, ont fait samedi, dans la plaine de Sevran-Livry, l'expérience d'une nouvelle invention qui porte le nom de *cordeau détonant*.

C'est une corde garnie de dynamite, à l'aide de laquelle on peut faire sauter, à mille mètres, des ponts ou des bateaux.

Les expériences faites sur des rochers ont été absolument concluantes.

### Marché de Saumur du 7 Juillet

Blé nouveau (l'h.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 <sup>er</sup> q. (l'h.)	18	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin	70	—	—
Halle, moy <sup>n</sup>	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	65	70
Orge	65	Luzerne	780	60	65
Avoine h. bar.	50	Paille	780	40	—
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	—	—
— rouges	80	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—	—
Colza	65	qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	2 <sup>e</sup>	—	—	—
Farine, culas	157	3 <sup>e</sup>	—	—	—

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	120 à
Ordin., env. de Saumur 1881, 1 <sup>er</sup> id.	110 à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	à
Saint-Léger et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	105 à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	à
Le Puy-N.-B. et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	105 à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	100 à
La Vienne, 1881, . . . . .	70 à 75
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzay et environs, 1881 . . . . .	160 à 170
Id. 1881 . . . . .	à
Champigny, 1882 . . . . .	1 <sup>er</sup> qualité 170 à 200
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. à
Id. 1881 . . . . .	1 <sup>er</sup> id. à
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. à
Varrains, 1882 . . . . .	1 <sup>er</sup> . . . . . 130 à 140
Varrains, 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> . . . . . à
Bourgueil, 1882 . . . . .	1 <sup>er</sup> qualité 150 à 160
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. à
Id. 1881 . . . . .	1 <sup>er</sup> id. à
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. à
Restigné 1881 . . . . .	150 à 160
Id. 1881 . . . . .	à
Chinon, 1881 . . . . .	1 <sup>er</sup> id. 120 à 120
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. à
Id. 1881 . . . . .	1 <sup>er</sup> id. à
Id. 1881 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. à

**BIBLIOGRAPHIE**

**MICHELET.** — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr. ; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. DU CLEUZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures

hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 35, rue de Fleurus, Paris.

**L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France**, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

**EN VENTE**

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers  
**GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE**  
A l'usage des élèves des écoles primaires  
Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.  
Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

**MÉDAILLE D'ARGENT.**

**COFFRES-FORTS**

**M. HAFNER aîné**, fabricant de coffres-forts, a obtenu une **MÉDAILLE D'ARGENT** à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

Le **Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)**  
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JUILLET 1883.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précéde.		Dernier cours.	Clôture précéde.		Dernier cours.	Clôture précéde.		Dernier cours.	Clôture précéde.	
3 %	78 80	78 90	Est	738 75	737 50	OBLIGATIONS.					
3 % amortissable	80 76	80 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1435	1425	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			510 25	513	
4 1/2 %	111 50	110 95	Midi	1165	1160	— 1865, 4 %			520	520	
5 %	108 80	108 55	Nord	1910	1900	— 1869, 3 %			403 50	407	
Obligations du Trésor	515	516	Orléans	1242 50	1255	— 1871, 3 %			398	387	
Obligations du Trésor nouvelles	562	561	Ouest	775	775	— 1875, 4 %			509	510	
Bons de liq. départementaux	530	532 50	Compagnie parisienne du Gaz	1390	1390	— 1876, 4 %			508	508 50	
Banque de France	5400	5364 50	Canal de Suez	2507 50	2482 50	Dép. de la Seine, emprunt 1857			231 50	233	
Comptoir d'escompte	1005	996	C. gén. Transatlantique	470 25	475	Bons de liquid. Ville de Paris			525	525	
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1297 50				Obligations communales 1879			448	450	
Crédit de France	22 50	23 70									
Crédit mobilier	325	325									

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire, Le dimanche 29 juillet 1883, à midi et demi.

Une MAISON, située à la Rompure, commune de Saint-Lambert-des-levés, avec écurie, cour, puits communs et jardin ;

Et une autre MAISON, située au même lieu, en face de la précédente, avec cour commune et jardin attenant à ladite maison.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 29 juillet 1883, à 1 heure,

En l'étude et par le ministère dudit M<sup>e</sup> MÉHOUS,

**DEUX MAISONS**

Situées à Saumur, rue de Bordeaux, l'une numéros 6 et 8, et l'autre numéro 68.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

**M<sup>lle</sup> CANARD**

Élève de la Maternité de Paris, sage-femme de 1<sup>re</sup> classe, rue Bodin, n<sup>o</sup> 7.

Vient de se fixer à Saumur et se met à la disposition de toutes les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Élève des principaux professeurs d'accouchement de Paris, M<sup>lle</sup> CANARD présentera toutes les garanties que les malades doivent désirer.

**VINS** On demande des représentants sérieux visitant la clientèle bourgeoise pour le placement des vins de propriétaire, provenant des meilleurs crus du Midi.

S'adresser à M. H. MILLET, propriétaire et négociant à Beziers (Hérault). (418)

**M. GIRARD-RATOUS**

Marchand de meubles à Saumur.

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son magasin à son fils depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, mais qu'il continue, comme par le passé, à faire les Ventes, Inventaires et Partages.

S'adresser rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 58.

**MAGASINS DE MEUBLES ET BILLARDS**

**GIRARD-PROUST**

38, rue du Portail-Louis, 38, SAUMUR

A l'honneur d'informer que, venant de prendre la suite d'affaires de son père, on trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un grand assortiment de Meubles, Billards, Glaces, Chaises, Fauteuils et Literie, en tous genres.

Spécialité pour Billards : Bandes américaines, franco-américaines, métalliques caoutchoutées ; Tapis de billard, Queues, Billes, Procédés, Blanc, etc. (407)

**A La Providence**

**FABRIQUE DE FLEURS**

**M<sup>lle</sup> DURVILLE**  
13, rue de la Comédie, et 2, rue Cour-Saint-Jean.

Les Magasins de la Providence, rue Saint-Jean, 38 et 40, sont transférés rue de la Comédie, 13, et rue Cour-Saint-Jean, 2.

Grand choix de couronnes de mariées, coussins, bouquets d'église, couronnes pour tombes.

Étant seule fleuriste de profession à Saumur, M<sup>lle</sup> DURVILLE peut exécuter tous les genres de manures que l'on voudra bien lui confier, pour robes de mariages, robes de bal, etc.

Tapisseries artistiques de M<sup>lle</sup> Delhumeau. (440)

UN HOMME d'une trentaine d'années, au courant des emballages et expéditions, désire trouver un emploi dans une maison de commerce. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

COMPTABLE sérieux demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

**POMMADE BERTINOT**

pour la guérison radicale et infaillible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

**MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGŒUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

Saumur, imprimerie P. GODET.

**PROCHAINEMENT OUVERTURE DES GRANDS MAGASINS**

**DE L'Épicerie Moderne**

Rue et Place du Marché-Noir.

**L. ALLORY SAUMUR.**

**DAVEAU, DOREUR**

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

**VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage POUR DEVANTURES DE MAGASINS.**

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

**Demander le Tarif.**

**MACHINES A COUDRE De tous systèmes.**

**BOULITTE ARMURIER**

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

**L'EXGELSIOB**

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.